



CC de Marcigny (Siren : 247100639)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Marcigny
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	28/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Denis PROST

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	5 Place du Cours
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71110 MARCIGNY
Téléphone	03 85 25 37 08
Fax	03 85 25 10 61
Courriel	cc.marcigny@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	taxe de séjour et taxe de séjour forfaitaire
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 231
Densité moyenne	27,78

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Anzy-le-Duc (217100114)	510
71	Artaix (217100122)	348
71	Baugy (217100247)	513
71	Bourg-le-Comte (217100486)	173
71	Céron (217100718)	270
71	Chambilly (217100775)	499
71	Chenay-le-Châtel (217101237)	377
71	Marcigny (217102755)	1 751
71	Melay (217102912)	978
71	Montceaux-l'Étoile (217103076)	297
71	Saint-Martin-du-Lac (217104538)	260
71	Vindecy (217105816)	255

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Compétences supplémentaires : étude de zonage d'assainissement.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. (IC délibération du 2 novembre 2020 : actions de sensibilisation à l'environnement, d'accompagnement à la transition énergétique, d'expérimentation en matière d'économie circulaire et de préservation des ressources.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Compétences optionnelles : Action sociale d'intérêt communautaire</i>

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Compétences optionnelles : Action sociale d'intérêt communautaire</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>compétence facultative : étude, création et gestion de la maison pluridisciplinaire de santé située à Marcigny.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définis dans le contrat de ville.
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Schéma de secteur <i>Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. Compétences supplémentaires : Editions et signalisations touristiques d'intérêt communautaire.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.</i>
- Politique du logement social <i>Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...)

Compétences supplémentaires : Compétence Très Haut Débit : compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques prévues à l'article L.1425-1 du CGCT.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétences obligatoires : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Autres

Compétences supplémentaires : - Etude et réalisation de la numérisation des plans cadastraux. - Création, aménagement et gestion du gîte de séjour « Le Ciel Bleu » à Montceaux-l'Etoile. - Signalisation et promotion des sentiers de randonnée.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SM d'élimination et de valorisation des déchets et ordures ménagères (SMEVOM) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	120 746
71	SM intercommunal pour l'amélioration de l'habitat des cantons de Marcigny et Semur en Brionnais (257103028)	SM fermé	11 563
71	SM d'étude et d'aménagement de l'Arconce et de ses affluents (SMAAA) (200016277)	SM fermé	76 349
71	PETR du Pays Charolais Brionnais (200050276)	SM fermé	90 285

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)